

5 JUILLET 2026

Départ Mairie d'Yves à 9h00

GRANDE PARADE RÉTRO DE YVES À CHÂTELAILLON-PLAGE

Nouveau

Voitures, Motos, Mobyettes, Solex et Autres...
De plus de 30 ans

Au programme :

Défilé d'Yves à Châtelailion-Plage
et présentation des véhicules
devant le Casino (10H00 à 12h30)



Association Festive Yves



FESTIVITÉS POUR LA SAINT YVES

RALLYE VÉLO - 23 MAI 2026
AVEC ÉNIGMES - REMISE DES PRIX
APÉRO OFFERT PAR LA MAIRIE !...

INSCRIPTION :
mairie-yves@wanadoo.fr
ou tél. 05 46 56 18 02



Venez Nombreux

ET SUIVI D'UNE SOIRÉE DANSANTE... FERIA BODEGA

(VOIR DÉTAIL DU PROGRAMME DE CETTE FÊTE - PAGE 13)

LE 5 JUILLET ÉGALEMENT... GRAND VIDE GRENIER DES DIABLES ROUGES

PARKING DE LA SALLE DES FÊTES
DU MAROUILLET A YVES



Venez Nombreux

SOMMAIRE

Agenda	page 2
Éditorial	page 3
État Civil, Vos Démarches & Sécurité	pages 4 et 5
Médiabus et Panneau Pocket	page 6
L'Heure Civique	page 7
Nouveaux points d'Apport Volontaire	page 8
Rappel du Respect du Droit Civique	page 9
Commémoration du 11 Novembre 2025	page 10
Galette pour Tous & Repas des Anciens	page 11
Travaux du Bourg & des Employés Municipaux	page 12
Rallye de la Saint Yves 2026	page 13
Les Diables Rouges	page 14
Nouvelle Association "Pistonette"	page 15
Les Projets de l'APEY	page 16
L'Association ARTOUR	page 17
LPO & UNC17	page 18
RCA 17 & L'ACCA	page 19
Créat'Yves & Les Petites Rainettes	page 20
Club de Pétanque & Centre Équestre du Marais	page 21
ESAT Le Marouillet & Comité des Fêtes	page 22
La Gazette Gourmande et Verte	page 23
Liste Associations & Professionnels	pages 24 à 26
Notre Plan de Sauvegarde	page 27
Conduite en Cas d'Alerte Météorologique	page 28

INFORMATIONS POUR LA PROCHAINE GAZETTE

A la préparation de chaque gazette, chaque association subventionnée par la commune se doit de communiquer sur ses activités.

Un mail est envoyé à chaque président auquel il est impératif de répondre.

Prochaine Gazette Novembre 2026, vos articles : textes en format Word uniquement et photos envoyées à part sont attendus au **15 Septembre 2026 dernier délai.**

Merci d'avance !

AGENDA

Mai

- **1er mai 2026 Commémoration d'Yves :**
 - 10h00 au Cimetière Communal
 - 10h30 à la Stèle du Pont d'Yves
 - 11h00 à la Stèle de Voutron
 - 11h15 au Monument aux Morts du Marouillet

■ 3 mai :

- **LOTO organisé par LES DIABLES ROUGES à la Salle Communale du Marouillet**

■ 10 mai : JOURNÉE PÊCHE

- **organisée par le Comité des Fêtes**
(voir pour les inscriptions et le programme - page 22)

■ 21 mai : ESAT Équestre LE MAROUILLET

● **RENCONTRE CHEVAL & DIVERSITÉ**

- (voir programme - page 22)

■ 23 mai :

● **RALLYE VÉLO DE LA SAINT YVES**

- **avec restauration et soirée dansante**

- (voir pour les inscriptions et le programme - page 13)

JUIN

■ 6 & 7 juin :

- **LES JARDINS D'ARTOUR** (programme - page 17)

■ 12 juin :

- **KERMESSE DE L'ÉCOLE avec restauration**

■ 20 juin :

- **FÊTE DE LA MUSIQUE À ARTOUR**

JUILLET

■ 5 juillet :

- **GRANDE "PARADE RÉTRO DE VOITURES ANCIENNES"** au départ de la Mairie d'Yves

- **organisée par l'Association "Pistonette"**

- (voir pour les inscriptions et le programme - page 15)

● **Et GRAND VIDE GRENIER**

- **organisé par LES DIABLES ROUGES**

Août

- **■ 09 Août : Fête des Boucholeurs**

- **■ 23 Août : Vide Grenier au Bourg d'Yves**

- **organisé par le Comité des Fêtes**

Septembre

- **■ 19 Septembre : Les 10 Ans d'ARTOUR**

- **■ 20 Septembre : Journée du Patrimoine organisée par l'Association "Pistonette"**

- **- Rassemblement de Véhicules Anciens**

- **- Baptême en Véhicules Anciens**

ÉDITORIAL

Bonjour,

Tout d'abord, je vous remercie de la confiance que vous nous avez accordée pour ce nouveau mandat.

Le conseil municipal est désormais constitué de 19 conseillers au lieu de 15 précédemment, puisque la commune compte plus de 1500 habitants. Ceux-ci m'ont reconduit dans ma fonction de maire. La nouvelle équipe, dynamique, s'implique d'ores et déjà avec réflexion et motivation. Leur ambition contribue à la richesse des projets de notre commune, tant dans la réalisation structurante et l'animation des villages que dans l'effervescence de nouvelles idées constructives.

A ce propos, j'ai tout particulièrement à cœur de remercier les membres de l'équipe précédente, qui ont fait preuve d'une grande compétence et pour qui l'implication était le miroir de leur passion de bien faire pour la commune. J'ai eu beaucoup de plaisir à travailler en équipe avec eux, et pour certains depuis plus de 25 ans. La confiance qui nous liait s'est transformée en amitié sincère.

Très bonne lecture. Bien sincèrement,

Didier Roblin

Maire d'Yves



1^{er} rang de gauche à droite : Brigitte BOURBOIN, Sabrina BELLY, Lucie LARGEAU, Pascale WEBER, Marie GENDRE-BERTHIER, Thierry GONÇALVES DE SA, Didier ROBLIN, Vincent FORT, Frédérique CROSNIER, Audrey TOUCHARD.

2^{ème} rang de gauche à droite : Tony DESSAINT, Jean-Patrice MANDIN, Jérôme PABUT, Louis DENIS, Serge BOUCHERIE, Florence RAMADE, Gaëlle HUMBLOT, Valentin LAMOURET, Simon LARGEAU.



INFORMATIONS MUNICIPALES



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

- Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 8h30 - 12h00 et de 13h30 - 16h30
- Mercredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 15h00



TÉL. : 05 46 56 18 02



MAIL : mairie-yves@wanadoo.fr



SITE INTERNET : www.commune-yves.fr

Mairie d'Yves - Le Marouillet - 17340 YVES - Bulletin semestriel gratuit tiré à 870 exemplaires par l'Imprimeur Z.I. rue Pasteur 17185 PÉRIGNY
Création - Maquette : Alain CHARPENTIER & la Commission Gazette de la Mairie

ÉTAT CIVIL

Naissances

HELME-GUIZON EVANNA
né le 27/01/2026 à Rochefort

Décès

SIVADIER COLETTE décédée
le 24/02/2026 à La Jarne

VOS DÉMARCHES

Bientôt 16 ans ? pensez au
RECENSEMENT
à la mairie du domicile



OBJECTIF CITOYEN

www.defense.gouv.fr/JDC



Une **attestation** vous sera remise

Le recensement est obligatoire, il est à réaliser entre le jour du 16^{ème} anniversaire et la fin du 3^{ème} mois suivant

L'attestation de recensement est obligatoire entre 16 et 18 ans pour s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Comment s'inscrire ?

Deux possibilités sont à votre disposition :

- ➔ En ligne sur le site internet du gouvernement
- ➔ Directement à la mairie en vous présentant à l'accueil avec les pièces justificatives listées ci-après

Pièce justificative à fournir ?

- ➔ Une pièce d'identité valide
- ➔ Un justificatif de domicile de moins de trois mois : facture électricité, gaz, téléphone fixe ou abonnement internet
- ➔ Pour les résidents secondaires, il faut justifier d'au moins 2 ans d'imposition sur la commune

A noter : Inscription d'office à 18 ans : si vous êtes français et que vous avez effectué les démarches de recensement citoyen à 16 ans, vous serez inscrit d'office sur les listes électorales à l'âge de 18 ans dans la commune où vous avez effectué votre recensement.

UN MINIBUS OFFERT PAR LA CDA !



Une Bonne Nouvelle !

La commune d'Yves a été dotée d'un minibus par la Communauté d'Agglomération de La Rochelle. Les enfants de l'école élémentaire du Marouillet l'utilisent tous les mercredis pour se rendre au Centre de Loisirs sans Hébergement La Ruche à Chatellaillon-Plage.

La Commune d'Yves remercie la CDA pour ce geste bienvenu.

Communauté
d'Agglomération de
La Rochelle

Besoin d'aide pour effectuer vos démarches administratives ?



On va les faire ensemble grâce au réseau **France services**

Rendez-vous dans les accueils physiques présents dans tout le département de la Charente-Maritime.

Nouveau !

La Ligne Directe

Elle prend le relais des points d'accueil par téléphone du **lundi au vendredi de 16h à 20h**

appelez-nous au **05 46 001 001**

Un service proposé par la préfecture de la Charente-Maritime

VOTRE AGENCE LOCALE FRANCE SERVICES FOURAS

Informations pratiques :
21 avenue du Cadoret - 17450 Fouras

☎ 05 46 84 09 77

✉ **PAR INTERNET : e.peu@fouras-les-bains.fr**

🕒 **Horaires :**
Sans rendez-vous

- Lundi : 09:00 - 12:15 / 13:30 - 17:00
- Mardi : 13:30 - 17:00
- Mercredi : 09:00 - 12:15 / 13:30 - 17:00
- Jeudi : 09:00 - 12:15
- Vendredi : 09:00 - 12:15 / 13:30 - 17:00
- Samedi : Fermé



POUR VOS DÉMARCHES À RÉALISER SUR INTERNET EN CAS DE PANNE OU POUR TOUTE PERSONNE QUI NE DISPOSE PAS D'UN ORDINATEUR :

Un PC est à votre disposition en mairie pendant les heures d'ouverture :

- 🕒 - Lundi, Mardi Jeudi et Vendredi de 8h30 - 12h00 et de 13h30 - 16h30
- Mercredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 15h00

ENSEMBLE, CONTINUONS À RENDRE LA ROUTE PLUS SÛRE...

ÉQUIPEMENTS À VÉLO
OBLIGATOIRES
RECOMMANDÉS



A VÉLO : LES PANNEAUX

DE SIGNALISATION À CONNAÎTRE



Accès interdit aux cycles



Bande ou piste cyclable conseillée et réservée aux cycles (Début et fin)



Piste ou bande obligatoire pour les cycles (début et fin)



Panonseau de catégorie cycle : voie réservée aux véhicules de transport en commun et autorisée aux cycles



Signalisation d'une voie verte : réservée aux piétons aux, aux cavaliers et aux véhicules non motorisés



Double-sens cyclable : Voie à double sens pour les cycles et à sens unique pour les autres véhicules



SÉCURITÉ ROUTIÈRE VIVRE ENSEMBLE

ÉQUIPEMENTS À TROTINETTE ÉLECTRIQUE

OBLIGATOIRES
RECOMMANDÉS

Vêtement réfléchissant obligatoire la nuit ou si la visibilité est réduite, recommandé le reste du temps



VITESSE DU VÉHICULE LIMITÉE À 25 KM/H (PAR CONSTRUCTION DU VEHICULE)

Feux de position avant et arrière



MÉDIABUS

LES LIVRES, MAGAZINES, CD, DVD
ET TEXTES LUS VIENNENT
À VOTRE RENCONTRE...



Après quelques aménagements, le Médiabus est à votre disposition. Nous sommes allés à sa rencontre lors de sa première venue et nous invitons petits et grands à le retrouver devant la mairie tous les mercredis matin (hors vacances de Noël et d'été) de 10h30 à 12h30.

Pour vous inscrire pensez à vous munir :

D'une pièce d'identité

D'un justificatif de domicile de moins de 6 mois

D'un justificatif de moins de 6 mois donnant droit à la gratuité (étudiant, demandeur d'emploi, allocataire minima sociaux...)

D'un formulaire d'autorisation parentale pour les jeunes de moins de 18 ans (disponible dans le médiabus et sur le portail).



ACCÈS A DIGITHÈQUE

LA DIGITHÈQUE, C'EST L'OFFRE
CULTURELLE EN LIGNE
DE LA CHARENTE-MARITIME !

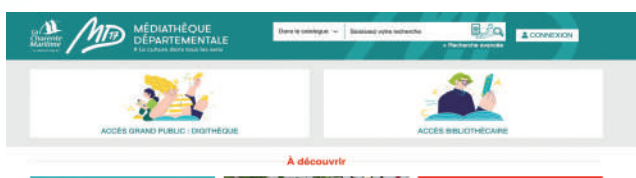
Presse quotidienne, musique, livres et livres audio, cours de sport, de dessin, de langues, dessins animés et activités jeunesse...

La digithèque, ce sont des milliers de contenus accessibles **7J/7 ET 24H/24**, depuis chez vous ou n'importe où, sur tous les supports (PC, tablette, smartphone) et gratuitement*

***Seule condition d'accès : être inscrit dans l'une des bibliothèques de la Charente-Maritime !**

LIEN :

<https://md17.charente-maritime.fr/ressources-numeriques>



LA COMMUNE VOUS INFORME PAR PANNEAU POCKET

Événements de la vie quotidienne, fête du village, travaux sur la voirie, informations de la Préfecture, alertes météo ou coupures de réseaux etc...

Soyez informés et alertés en temps réel de l'actualité de votre commune grâce à l'application Panneau Pocket.

SIMPLE et GRATUIT

**PAS DE COMPTE À CRÉER :
100 % ANONYME**

1 - Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant **PanneauPocket** sur App store, Play Store ou AppGallery



2 - Ouvrez **PanneauPocket**, recherchez votre commune et cliquez sur le ❤️ situé à côté de son nom pour l'ajouter à vos favoris. Félicitations, vous recevez désormais les notifications des Panneaux d'alertes et d'informations en temps réels !



Exemples de
deux notifications...

Associations
annoncez
vos événements

L'HEURE CIVIQUE YVÉENE

L'HEURE CIVIQUE BY VOISINS SOLIDAIRES



L'Heure Civique est un dispositif développé par l'association Voisins solidaires, qui vise à encourager chacun à offrir une heure de son temps, quand il le peut, pour aider un habitant qui en a besoin, que ce soit pour tenir compagnie à une personne isolée, aider aux courses, prêter main-forte lors d'un événement local, etc.

Une première réunion, impulsée par une initiative locale, a été organisée pour présenter le dispositif de l'Heure Civique, dans le but de renforcer la dynamique solidaire et citoyenne et de définir un plan d'actions solidaires pour 2025 sur la commune d'Yves.

Cette réunion qui s'est tenue le 11 mars 2025, a rassemblé 12 volontaires (9 femmes et 3 hommes), qui ont décidé d'offrir leurs services autour de trois projets principaux en 2025 : un atelier numérique pour aider les habitants à mieux maîtriser les outils numériques ; un projet expérimental de fleurissement de plates-bandes dédiées à la biodiversité le long de certains trottoirs sélectionnés sur la Commune et la participation au Rallye vélo organisé le 24 mai 2025, à l'occasion de la Saint-Yves.

D'autres actions parmi les initiatives proposées portaient sur : des projets de visites de courtoisie dans les Ehpad (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), des actions collectives de nettoyage dans le cimetière et autres soutiens logistiques pour les événements locaux afin de renforcer le « vivre-ensemble » dans la commune.

Tous les habitants sont concernés et invités à faire part de leurs idées destinées à contribuer à cette dynamique citoyenne et solidaire, chacun pouvant contribuer à son échelle.

Les volontaires peuvent s'inscrire sur le site local de l'heure civique : **yses.lheurecivique.fr** ou directement auprès de la mairie.

Il est également possible de s'y rendre pour demander une aide ponctuelle.

Une réunion sera programmée prochainement afin de relancer cette dynamique en 2026. Pensez à vous manifester pour intégrer ce dispositif !!

Pour l'heure, une permanence tenue par deux personnes de l'Heure Civique est organisée le premier lundi de chaque mois pour aider les personnes qui le souhaite à installer l'application Panneau Pocket.

Et si je donnais une heure par mois pour aider un voisin ?
Chacun d'entre nous peut le faire !
Inscrivez-vous sur yses.lheurecivique.fr

Une heure par mois ? Chacun d'entre nous peut le faire !

- 1 Vous vous inscrivez sur le site yses.lheurecivique.fr.
- 2 Nous vous invitons à une visio de présentation du dispositif.
- 3 Nous vous proposons un court entretien téléphonique.
- 4 Deux façons d'agir, soit de manière organisée en fonction des besoins des associations soit de manière individuelle vis-à-vis de votre voisinage.

Une ou deux fois par an, nous pourrions nous retrouver de manière conviviale pour nous connaître et partager nos expériences.

Je compte sur vous. Merci de tout cœur !
Didier Roblin, Maire de Yves

Vous avez besoin d'une aide ponctuelle ?
gratuite et confidentielle
Courses, démarches administratives, courts déplacements, petit bricolage, lecture de compagnie...

Contactez-nous par mail ou par téléphone :
mairie-yves@wanadoo.fr
05 46 56 18 02

Nouveau

POUR VOUS AIDER À INSTALLER L'APPLICATION PANNEAU POCKET

AINSI QUE POUR VOUS AIDER À INSTALLER D'AUTRES APPLICATIONS

Une permanence à la mairie d'une heure par mois sera assurée par deux personnes faisant partie de l'Heure Civique, afin de vous aider à installer l'application sur votre portable, tablette ou PC portable.



HORAIRES en MAIRIE : Chaque premier lundi du mois : de 10h00 à 11h00

RAPPEL DES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

Des Points d'Apport Volontaire (PAV) sont implantés sur le territoire de notre commune répartis sur les cinq bourgs.

☀ Disponibles 7 jours sur 7, ces conteneurs (dont certains sont enterrés) vous permettent d'apporter du verre, des emballages recyclables, du papier, des ordures ménagères et des déchets alimentaires.

☀ Les PAV dédiés aux emballages/papiers et aux ordures ménagères sont à utiliser de manière exceptionnelle, en complément de la collecte en porte-à-porte.

☀ Veillez à respecter la contenance du matériel (ne surchargez pas le tambour pour ne pas risquer de bloquer la borne).

☀ Comme indiqué sur les Points d'Apport Volontaire, ne déposez pas d'autres déchets que ceux autorisés. Dans les PAV dédiés aux déchets alimentaires, ne pas introduire d'ordures ménagères, d'emballages, de sacs en plastique (biodégradable, compostable ...) et de déchets coquillés (huitres, moules...).



PETIT RAPPEL DU RESPECT DU DROIT CIVIQUE



LAMPADAIRE DÉFECTUEUX

En cas de constat d'un lampadaire en panne : contacter la mairie en précisant le numéro d'identification figurant sur le poteau. Elle procédera à une demande de dépannage auprès des services compétents.

Exemple : YV114



LES DÉCHETS VERTS

Jeter des déchets verts dans un milieu naturel est strictement interdit et sanctionné par la loi. Cela dégrade les sols et contribue à la prolifération de plantes invasives, nocives pour l'environnement.

Les déchets verts doivent donc impérativement être déposés en déchetterie.



INTERDICTION DE BRÛLAGE

La Loi n° 2020-105 du 10 février 2020 (relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire) a modifié le code de l'environnement. Il est désormais interdit de brûler des biodéchets (dont font partie les déchets de jardin) à l'air libre et dans les incinérateurs.

En cas de non-respect de la Loi, une contravention de 750 euros peut être appliquée (article 131-13 du nouveau Code pénal).

Malgré cette prescription, nombreux sont ceux et celles qui continuent encore de pratiquer cette méthode afin d'éliminer leurs déchets végétaux.

Outre le risque d'incendie et les inconvénients générés pour le voisinage (odeur et fumées), cette pratique contribue significativement à la dégradation de la qualité de l'air. Lorsqu'on brûle les végétaux, une combustion incomplète s'effectue (elle a lieu quand la quantité d'oxygène est insuffisante pour permettre la réaction complète du combustible), des gaz et particules sont libérés : c'est ce qui forme la fumée. Cette dernière va par la suite se disperser dans l'air et l'atmosphère, ainsi les éléments la composant vont se retrouver évidemment dans l'air que nous respirons.

Le brûlage des déchets verts émet, d'autant plus s'ils sont humides, des niveaux importants de particules qui ont un impact sanitaire avéré.



LES NUISANCES SONORES, UN CASSE TÊTE...

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques... doivent être effectués :

- Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

UN MAÎTRE RESPONSABLE RAMASSE

Les déjections canines sur la voie publique constituent un réel désagrément pour les riverains et passants. C'est pourquoi, la ville a fait procéder à l'installation de distributeurs de sacs supplémentaires, régulièrement approvisionnés par le service technique. Elle encourage vivement les propriétaires de chiens à ramasser les excréments de leur animal, sous peine d'amende. Les maîtres doivent en outre veiller à ce que leur animal de compagnie ne cause ni dégâts ni troubles de voisinage. Civilement et pénalement responsables de leur animal, ils doivent répondre des dommages qu'il pourrait causer.



MERCI À TOUS...

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 2025

Devant le monument aux Morts du MAROUILLET, Le mardi 11 Novembre 2025 à 09h00, le Maire de la Commune d'Yves, M. Didier ROBLIN, accompagné par M. Stéphane VILLAIN, vice-président du conseil départemental, Maire de la commune de Châtelailon-Plage, de M. Jean POULIQUEN président de Comité d'Entente des Anciens Combattants et Patriotes de la Commune d'Yves, Monsieur Jean Louis PAILLARD président du Souvenir Français ainsi que les représentants des autorités locales, des associations patriotiques, ont commémoré la signature de l'armistice de 1918 au lendemain de la première Guerre Mondiale mais aussi à tous les Morts pour la France qu'ils soient civils ou militaires.



"GALETTE POUR TOUS"

Une excellente participation à "la cérémonie des vœux" et " la Galette pour Tous"

Le Samedi 17 janvier 2026 à 15h30, la commune d'Yves a rassemblé les Yvéennes et Yvéens des cinq bourgs (Les Boucholeurs, le Centre Bourg, le Marouillet, les Trois Canons et Voutron) à la salle communale du Marouillet, à l'occasion de la cérémonie des vœux du Maire. De nombreux habitants étaient présents, ainsi que des élus des communes voisines.

Jean-François FOUNTAINE a présenté les projets réalisés et à venir de la Communauté d'agglomération de la Rochelle et Sylvie MARCILLY a adressé ses vœux et dressé une rétrospective des actions départementales.

Après avoir adressé ses vœux et détaillé les projets à venir pour la commune d'Yves, Didier ROBLIN a mis à l'honneur plusieurs personnalités de la commune en remettant une médaille :

- à deux jeunes sportifs, Antonin DUPIN et Elier CLAUS, pour leur exploit en qualité de vice-champions de France de voile ;
- à Gérard GAUDOT, pour son engagement sportif et humain afin de soutenir une amie dans l'épreuve et collecter des fonds pour la lutte contre le cancer.

Le Maire a également salué André BENETEAU, fondateur d'Ar-Tour et artiste, pour son implication locale et le partage de son art. L'Association APEY a aussi été mise à l'honneur pour ses actions en faveur des enfants et des familles. A l'issue de cette cérémonie, les habitants ont été invités à déguster la traditionnelle galette dans une ambiance conviviale.



REPAS, DES ANCIENS...

Retour en images du traditionnel « Repas des Anciens ». Le mercredi 3 décembre 2025, la commune d'Yves a organisé son traditionnel « repas des aînés » qui a rassemblé près de 90 habitants de plus de 70 ans pour un repas Traiteur à la salle communale du Marouillet, dans une ambiance chaleureuse.



AVANCÉE SUR LES TRAVAUX DE RÉFECTION DU BOURG D'YVES

PETIT POINT SUR LES TRAVAUX DE REFECTION DU BOURG D'YVES

L'ensemble des travaux se découpent en 4 phases :

- Phase 1 : Création aire de loisirs + requalification des rues du 18 juin 1940 et Maquis de BIR HAKEIM (hors impasse)
- Phase 2 : Aménagement de la Place de la Résistance
- Phase 3 : Aménagement de la traverse du bourg
- Phase 4 : Aménagement du cheminement piéton de liaison avec le littoral

Les premiers travaux concernant les phases 1 et 2 ont débuté le 03/11/2025 pour une durée de 6 mois.



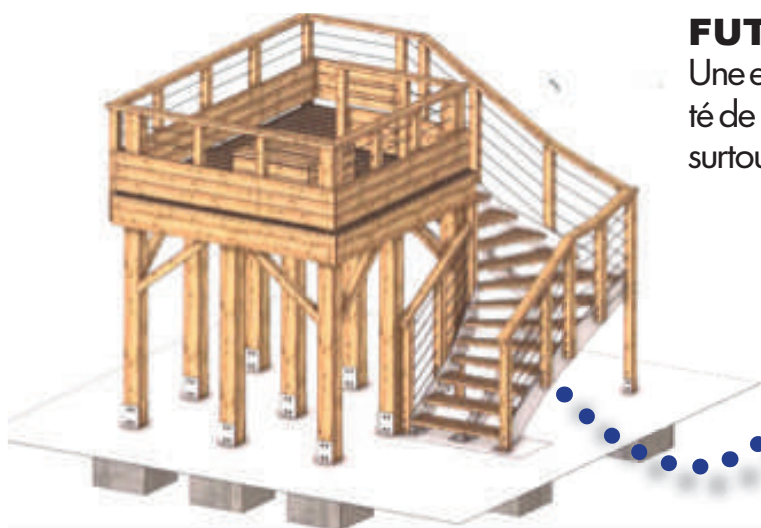
Aménagement rue du 18 JUIN 1940



Aménagement rue du Maquis de BIR HAKEIM

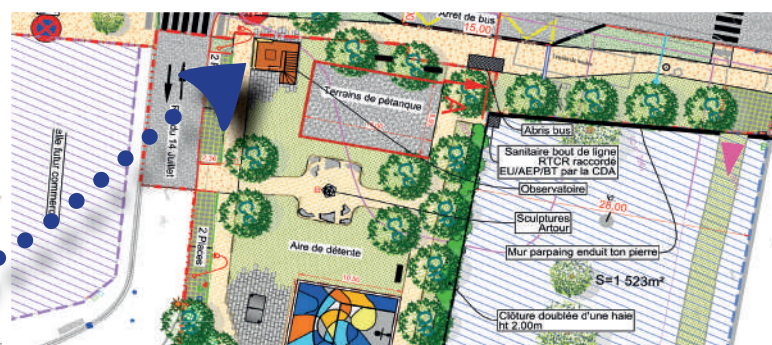


Aménagement de l'aire de jeux



FUTUR BELVEDÈRE

Une esquisse du futur observatoire qui va se situer à proximité de l'aire de jeux. Cet espace permettra de se reposer mais surtout d'avoir une vue imprenable sur la baie d'Yves.



MERCI À TOUTE L'ÉQUIPE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX QUI OEUVRENT POUR L'EMBELLISSEMENT DES BOURGS D'YVES !

Ci-dessous, quelques exemples des travaux réalisés dernièrement...

Nettoyage du mur de la digue



Lisse rue du Maquis de Bir Hakeim



Tontes à l'aide du nouveau tracteur tondeuse



RALLYE VÉLO DE LA SAINT YVES

**PROGRAMME RALLYE VÉLO,
RESTAURATION SUR PLACE
et SOIRÉE DANSANTE...**

Samedi 23 mai 2026

- **RASSEMBLEMENT** à 14 h 00 sur le parking de La Havane Event's (3 Chemin de l'Oasis), où se trouvera l'affiche présentant la première énigme à déchiffrer.
- **DÉPART** du Rallye Vélo à 14h30

- ITINÉRAIRE : Parcours Facile pour Tous !

Après le Chemin de l'Oasis, tourner à gauche Avenue de la Cabane des Sables, puis au rond-point, à droite Rue Port Punay. Entrer dans Châtelailon-Plage et prendre la piste blanche à droite après le pont du Port Punay. Aux jeux pour enfants (point Kompan), prendre la piste à droite et continuer tout droit le long de la voie ferrée (Chemin des Cyprès). A l'intersection, tourner à gauche sur la piste cyclable Boulevard Clémenceau. Traverser ensuite pour suivre la piste cyclable Rue Georges Michaud, jusqu'au port de plaisance (Cercle de voile).

Au cercle de voile tourner à gauche et longer la digue en passant par les Boucholeurs. Après avoir passé la tour d'ArTour, au niveau de la balise de sécurité, entrer à gauche dans la zone conchylicole. A la sortie de cette zone, tourner à gauche sur le Chemin de l'Oasis, puis au stop à droite Avenue de la Cabane des Sables. Traverser le passage à niveau vers l'avenue des Trois Canons, traverser le Marouillet par la rue des Cormorans (passage devant la salle communale du Marouillet) en direction de Voutron. Après avoir pris la boucle dans Voutron, le retour se fera par le Marouillet, la rue des Cormorans, les Trois Canons et à gauche après le passage à niveau pour rejoindre le parking de la Havane Event's.

Des énigmes seront disposées à différents points du parcours.

• CONSIGNES DE SECURITE :

- Respect du Code de la route.
- Port d'un gilet jaune ou orange obligatoire.
- Port du casque obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans et conseillé pour tous.
- Chaque participant est responsable de sa propre sécurité et doit être couvert par sa responsabilité civile.

• **ARRIVÉE** à proximité de La Havane Event's où aura lieu la REMISE DES PRIX aux participants après communication des réponses aux énigmes, suivie d'un APÉRITIF offert par la Mairie aux participants.

• **PLACE ensuite à la SOIRÉE OUVERTE à TOUTES et TOUS RESTAURATION SUR PLACE et SOIREE DANSANTE (sans réservation)**

RAPPEL : LES INSCRIPTIONS pour les participants au RALLYE VÉLO et au repas sont à effectuer :

- **PAR MAIL à : mairie-yves@wanadoo.fr**
- **PAR TÉLÉPHONE : 05 56 56 18 02**



Samedi 23 mai 2026

FESTIVITÉS POUR LA SAINT YVES...

**Venez Nombreux
Ambiance assurée !...**

**RALLYE VÉLO - DÉPART DU PARKING DE LA HAVANE À 14H30
AVEC ÉNIGMES - REMISE DES PRIX - APÉRO OFFERT !**

INSCRIPTION : mairie-yves@wanadoo.fr ou tél. 05 46 56 18 02

**SUIVI D'UNE SOIRÉE
DANSANTE... FERIA BODEGA**
En bord de mer à côté de La Havane Event's
Restauration sur place - Menu Saint Yves
Animations

DYNAMIZ **EVENEMENTS Havane** **yves**

Venez Nombreux

LES DIABLES ROUGES

Notre club est heureux d'annoncer plusieurs temps forts qui marqueront cette fin de saison 2025-2026, tant sur le plan sportif que structurel.

- Vide grenier - dimanche 5 juillet 2026 :

Notre club organise son traditionnel vide grenier.

- Tournoi du club – 23 et 24 mai 2026 :

Le club organisera son grand tournoi annuel, un rendez-vous incontournable qui rassemblera de nombreuses équipes venues de toute la France, éducateurs, bénévoles et supporters autour des valeurs du football : respect, engagement et convivialité.

Nous invitons d'ores et déjà partenaires, familles et passionnés à venir nombreux soutenir les jeunes et partager ce moment festif. Formations à l'arbitrage avec un intervenant d'exception. Dans le cadre de notre engagement pour le développement et la structuration du club, plusieurs formations à l'arbitrage ont été organisées et encadrées par Julien Garrigues, arbitre évoluant en Ligue 1.

Ces sessions ont permis à nos licenciés, éducateurs et bénévoles de mieux comprendre les exigences de l'arbitrage moderne, de renforcer leurs compétences et, pourquoi pas, de susciter de nouvelles vocations. Cette initiative s'inscrit pleinement dans notre volonté de promouvoir le respect des règles ainsi que le rôle essentiel de l'arbitre.

Une fin de saison pleine d'enjeux sportifs !

Sur le plan sportif, la dynamique est positive :

- Équipe Première : le maintien est sur le point d'être assuré. Cette performance, fruit de l'engagement collectif, viendra confirmer la solidité du groupe et la progression constante du projet sportif.
- Équipe Réserve : l'objectif de montée est toujours en cours. Les joueurs et le staff restent pleinement mobilisés pour aller chercher cette accession tant attendue, symbole du travail accompli tout au long de la saison.
- Équipe de jeunes : Les U14-U15 et les U16-U17 luttent pour la montée en division supérieure.

À travers ces événements et ces ambitions, notre club poursuit son développement avec détermination, en s'appuyant sur ses joueurs, ses éducateurs, ses bénévoles, ses partenaires et ses supporters. Nous remercions l'ensemble des acteurs qui contribuent, chaque jour, à faire vivre et grandir notre club.



Vinet Pascal - 06 74 71 38 56
Martin Sacha - 06 02 21 19 78

Président : Michel-Ange MARTEL
06 03 68 26 02



**LE 5 JUILLET ÉGALEMENT...
 GRAND VIDE GRENIER
 DES DIABLES ROUGES**

PARKING DE LA SALLE DES FÊTES
 DU MAROUILLET A YVES

Venez Nombreux

NOUVELLE ASSOCIATION

**Je me présente. Je me prénomme "Pistonette".
Je suis née le 26 décembre 2025 à Yves.
J'ai comme un faux air de Ratatouille,
mais mon truc à moi c'est plus la salade
de pistons et la soupe de soupapes.
Je vous présente mes parents : Pascale et Alain.**



Miss Hopi la voiture de mes parents...

Présentation de l'Association

Elle a établi son siège à la mairie d'Yves pour créer des fêtes et organiser des animations de villages en Charente-Maritime avec comme fil rouge le patrimoine roulant, qu'il soit à deux, trois, quatre roues et voire plus... avec pour objectif de créer du lien social.

Nos projets sont les vôtres... Pour amener de la joie et créer un partage de moments festifs à travers de nouveaux événements à Yves et ses alentours... Partageons...

Nous avons de nombreuses festivités et événements en tête pas seulement dans le monde des voitures. Nous recherchons des adhérents, des bénévoles pour les développer ensemble et pour pouvoir les réaliser dans les meilleures conditions, que ce soient des bricoleurs, des couturières ou toute autre participation... Créer du lien social et partager des valeurs est notre objectif principal. Vous pouvez nous contacter, nous aurons le plaisir de vous accueillir au sein de notre association. Nous pourrions partager ensemble plein de bons moments... Fêtes... Repas...

VENEZ NOUS REJOINDRE !

Cette année pour débiter, nous lançons une **Grande Parade Rétro de Véhicules Anciens de plus de 30 Ans le 5 juillet 2026**. Cette parade à travers Yves et Châtelaiillon-Plage permettra de faire découvrir et admirer notre patrimoine roulant en action et, de plus, avec des équipages en costumes d'époque. Une très belle journée en perspective à Yves avec, le même jour, le Vide Grenier des Diables Rouges... Parlez-en autour de vous !...

Alain CHARPENTIER - Président

Pascale WEBER - Secrétaire - Trésorière

Adresse de correspondance :

Association Pistonette

16 rue Des Courlis - 17340 YVES - **Mail : lapistonette@gmail.com - Tél : 06 83 10 41 98**

Association loi - 1901 n°RNA : W173011202 - Mairie de Yves le Marouillet - 17340 YVES



Le programme de la Parade Rétro du 5 juillet 2026 :

8h30 à 9h15 - Regroupement des véhicules devant la Mairie d'Yves - Vous pourrez les voir arriver et les admirer de près.

9h15 - Briefing des équipages déguisés et mise en place de la Parade.

9h30 - Appel des équipages et départ donné par **PISTONETTE**

10h00 - Arrivée en front de mer. Avec ambiance festive sur le Boulevard de la Mer à Châtelaiillon-Plage.

Début de passage des véhicules sur le **TAPIS ROUGE** lancé par **PISTONETTE** devant le Casino de Châtelaiillon-Plage avec notation par un jury.

10h15 à 12h30 - Rassemblement au fur et à mesure des participants après passage sur tapis rouge en face de L'Église au bar "**LE ZINC DE CHATEL**", avec exposition des véhicules, tombola, photos souvenirs avec Pistonette... etc. En musique !

13h00 - Redémarrage de "**LA PARADE RÉTRO**" en direction de "**La Havane Event's**" à Yves en passant par Les Boucholeurs. Et remise des prix en bord de mer par "**PISTONETTE**".

**Venez rejoindre "Pistonette" pour défiler le 5 juillet 2026 avec votre véhicule ancien (autos-motos-mobylettes-solex...)
Renseignements, inscriptions et règlement
à La Parade Rétro : contact ci-dessous**

LES PROJETS DE L'APEY

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES D'YVES

Une nouvelle année scolaire a commencé pour l'Association des Parents d'Élèves d'Yves avec de nombreux projets pour faire plaisir aux enfants !



La Boum d'Halloween :

Le vendredi 10 octobre 2025, nous avons organisé une boum d'Halloween qui a eu un grand succès ! Vampires, sorcières et petits monstres de toutes sortes étaient au rendez-vous pour une soirée bien animée !!! Photobooth, défilé de créatures terrifiantes, grand buffet, musique et piste de danse endiablée... les membres de l'APEY avaient tout prévu pour le plus grand plaisir des enfants !



Le Week-End Festif de Noël :

Le week-end du 12 et 13 décembre 2025, l'APEY a organisé un week-end de Noël dans la salle municipale du Marouillet. Les festivités ont débuté dès le vendredi soir avec la possibilité de réserver un délicieux apéritif dînatoire afin de se restaurer avant le spectacle de magie de Tony Herman. La soirée s'est terminée par un bal.

Le samedi était dédié au marché de Noël et aux ateliers proposés aux enfants tout au long de la journée : bricolages de Noël, tatouages paillettes et lectures théâtralisées de contes de Noël ! De nombreux artisans ont répondu présents pour proposer leurs produits. Tous les élèves de l'école ainsi que les lutins de l'APEY avaient préparé de belles réalisations à vendre pour cette occasion. Chacun a pu partager un agréable moment en famille ou entre amis autour d'une bonne crêpe, d'un chocolat ou d'un vin chaud.

Les membres de l'association avaient également prévu un cadeau pour chaque enfant de l'école du Marouillet qui a été remis à cette occasion !



La Nuit de la lecture :

Le vendredi 30 janvier 2026, l'APEY a organisé la Nuit de la Lecture au sein de l'école du Marouillet. Les enfants, accompagnés de leurs parents, sont venus participer à une « soirée pyjama » pendant laquelle ils ont pu écouter des histoires, regarder un court-métrage et jouer à des jeux de société.



L'année n'est pas finie...! D'autres festivités sont encore prévues par l'APEY pour les mois à venir !

L'association participera également financièrement aux différents projets menés par l'école pour, notamment, financer une partie du voyage scolaire de 3 jours au Loup-Garou. Nous sommes heureux d'aider à la réalisation des projets qui permettent à tous nos enfants de partager de bons moments.

L'APEY a besoin de vous pour poursuivre ses projets. Si vous souhaitez rejoindre notre équipe sympathique pour accomplir une nouvelle année riche en événements, n'hésitez pas à nous contacter par mail.



Pour toute demande ou proposition, vous pouvez nous écrire à : apeyves17@gmail.com

Les membres de l'APEY

ARTOUR

L'espace Rencontre

De nombreux promeneurs ont déjà pu le découvrir...

Le terrain situé entre la Tour et Cycloboucho, accueille depuis quelques mois déjà le chantier d'un ambitieux projet collectif.

Dans le cadre de l'aménagement du Bourg, la ville d'Yves a confié à l'Association ARTOUR la création des sculptures d'un nouvel espace Rencontre.

Le concept repose sur une sculpture monumentale haute de

2 mètres encadrée par des bancs formant en quatre morceaux chacun un Y de 3,5 mètres.

Le projet qui se déroule en 2 phases a commencé en 2025 avec la découpe des bancs. 2026 ancrera dans ses flancs et la pierre de Thénac des morceaux de vie, témoins de la faune, la flore et de l'histoire locale.



10 ans déjà !

Décidément, la saison 2026 annonce un bon cru. Riche de ses 49 talents, l'association ARTOUR s'apprête à célébrer avec enthousiasme une décennie de création, de partage et de passion pour la Pierre. Elle vous propose cette année un programme dense et pluriel, fidèle à son esprit d'ouverture.

Parce qu'ArTour ne se contente pas de façonner la pierre, elle sculpte aussi et avant tout : des liens, des émotions et des souvenirs.

Adresse :
35 Av. André Dulin, 17340 Yves
assoartour@gmail.com

AGENDA DES ÉVÉNEMENTS

6/7 Juin

Rendez-vous aux jardins

Ouverture de notre atelier en plein air le week-end et exposition.

Samedi 6 à 15h

Concert : Les pies qui chantent (Jazz Vocal & Guitare), buvette sur place.



20 Juin

Fête de la musique à ARTOUR

Fin d'après-midi / soirée. Buvette et bonne humeur.

9 Août

Fête des Boucholeurs

et expo ArTour

Save the date

19 Septembre

Les 10 ans d'Artour

Fin d'après-midi/soirée

Musique, buvette et beaucoup plus !



Déclaration à la Préfecture de la Charente Maritime le 20-02-2017 et paru au JO Associations n° 0009 du 04-03 - n° RNA. W173005371



Réserve naturelle
BAIE ET MARAIS D'YVES

QUELQUES NOUVELLES DE LA RÉSERVE NATURELLE D'YVES

Suite à la récente extension de la réserve naturelle nationale de la baie et du marais d'Yves, l'équipe LPO commence la rédaction du nouveau Plan de Gestion. Ce document cadre sera réalisé en partie grâce à des groupes de travail thématiques réunissant les acteurs locaux. Les associations de chasse, les ostréiculteurs, la CDA La Rochelle, la CARO, la mairie d'Yves et de Fouras, les services concernés du Département de la Charente-Maritime, les professionnels du tourisme, le syndicat de marais, les agriculteurs, les associations locales ont été consultés une première fois fin 2025 et début 2026.



Par ailleurs, une infolettre est en préparation. Si vous voulez être tenu au courant des actualités de la réserve, tendez l'oreille...

Entendez-vous l'écho de la baie ?

Pour s'abonner à l'écho de la baie :

<http://eepurl.com/jzhQUw>

Karine Vennel Responsable pédagogique LPO-Réserve naturelle nationale de la baie et du marais d'Yves

Le programme est à retrouver en suivant ce lien :

<https://www.lpo.fr/decouvrir-la-nature/loisirs-nature/agenda-nature>

A très bientôt !



@reserve_d_yves



<https://www.lpo.fr/decouvrir-la-nature/loisirs-nature/agenda-nature>

Site internet : <https://marais.yves.reserves-naturelles.org>

Contact :

Thomas Héroult, conservateur : thomas.herault@lpo.fr

Karine Vennel, responsable pédagogique :

karine.vennel@lpo.fr

La Gazette d'Yves 18



COMITÉ D'ENTENTE DES ANCIENS COMBATTANTS ET PATRIOTES DE LA COMMUNE D'YVES

**VÉTÉRANS – VEUVES – PATRIOTES ET
GÉNÉRATIONS DU FEU 1939 / 1945 INDOCHINE – CORÉE
AFRIQUE DU NORD – OPÉRATIONS EXTÉRIEURES**

Le Comité d'Entente des Anciens Combattants venus de tous horizons s'est retrouvé. Ils avaient tous leur histoire, gardant secret le lieu qui les avait vus naître, grandir dans un cadre familial avec parfois leurs divergences. Dans l'ensemble nous avons dû nous en accommoder avec le souvenir d'un espace gravé en nous que rien n'effacera, entourés de nos grands-parents sur la place du village, à la terrasse d'un bistrot, près d'une fontaine, sur un banc public gardien de notre vécu ; ces mémoires de notre vie commune échangeant leurs souvenirs de jeunesse, qui nous ont été transmis par Georges BRASSENS durant le passage dans un monde en pleine mutation avec un point d'ancrage qui nous a offert la capacité de recevoir des projets oubliés.

Notre cohésion se trouve souvent remise en cause, avec son mode éducatif qui l'accompagnait, par des générations politiciennes qui détruisaient la famille, l'école publique qui nous avait vus grandir. Nous avons rêvé de la semaine des quatre jeudis quand nous faisons avancer nos billes dans le caniveau qui nous menait devant la porte de l'école. Nous pouvions voir scintiller la lumière des étoiles dans l'eau de nos souvenirs d'enfance. Nous n'étions pas embarrassés par une pseudo écologie. Les brouillons de nos devoirs, emportés par le vent de l'été, s'étaient posés pour nous retrouver et reprendre le parcours sur le chemin de l'école pour une nouvelle année.

Chaque matin a son histoire. Quand on se rendait sur notre lieu de travail pour accomplir notre tâche, nous avions le sentiment d'être responsables, de sensibiliser la jeunesse à la notion d'engagement de l'esprit de défense de l'Etat. Le parcours individuel des volontaires, devenus compagnons de la libération, a conduit une équipe motivée, qui a réalisé de nombreuses actions à l'égard des scolaires et des publics sensibles pour essaimer au sein d'une Nation qui ne demande qu'à les recevoir pour se reconstruire. Mais notre pays se disperse, laissant place au désordre.

C'est le moment où nous devons être solidaires, dans un monde où nous retrouverons l'énergie pour vivre ensemble, offrir un nouveau siècle aux générations futures et construire une République animée par des représentants du peuple. Nous devons poursuivre notre devoir de mémoire, instruire un état de droit qui valorise l'héritage que nous avons reçu, donner aux patriotes une valeur miroir de la vision française de la Nation, ne pas laisser s'installer ce principe d'un Etat qui s'effondre quand les divergences se propagent pour devenir dominantes. Nous devons nous relever, renaître de nos cendres, donner un nouveau souffle à notre France qui en a tant besoin.

SOYONS FIERS D'ÊTRE FRANÇAIS.


LE PRÉSIDENT
Jean POULIQUEN

Association affiliée à l'Union Nationale des Combattants (UNC)

Siège social : Mairie – Le Marouillet – 17340 YVES

Jean POULIQUEN – 3 Rue Jean Moulin - Les Boucholeurs – 17340 YVES

Tél. : 06 60 74 78 38

Ce début d'année 2026 a permis au radio club de diversifier ses activités radio, pour le plus grand plaisir de ses adhérents. En février nous avons participé au Championnat de France des radioamateurs HF en téléphonie, près de 400 stations radio ont été contactées en 24 h avec un seul poste depuis les locaux du radio club, nos radioamateurs ont assuré une permanence (photo 1), une belle ambiance !

Informés par la Mairie d'Yves nous avons participé au ramassage des déchets sur la plage d'Yves (photo 2), une belle occasion pour se retrouver et faire également de nouvelles connaissances.

Et maintenant la période des salons radio arrive, samedi 7 mars nous étions au rassemblement de radioamateurs RADIOBROC de Cestas (33) où nous avons un stand pour présenter le radio club comme chaque année.

Nos projets 2026 en plus des salons habituels (rassemblement de Marennes, salon HAMEXPO au Mans (72), brocante BROCARADIO à Bressuire (79), forum des Associations de Châtelailon-Plage), le radio club projette une activation extérieure (POTA) pour mettre en valeur, au niveau mondial, le marais de Voutron.

Une troisième nuit des étoiles est également programmée devant la maison des Associations.

Le RCA17 met en œuvre un réseau radio journalier entre les différentes stations des adhérents, et assure également et à la demande, des formations variées au sein de ses locaux. Notre radio-club est ouvert tous les vendredis après-midi, **venez donc découvrir notre passion !...**



ACCA

Association de CHASSE d'YVES 29 rue des martyrs de la résistance - 17340 YVES

Bonjour à tous,

L'année dernière en février 2025, l'ACCA a fait un essai de poses et fabrications de nids tubulaires pour la nidification des canards. La fréquentation des canards dans les nids a été à la hauteur de 40%. Au vu de la positivité de cet essai, l'ACCA reconduit le projet pour l'année 2026. En espérant avoir plus de fréquentations des canards.

Nous déplorons une perte de terrains chassables à la suite de la mise en réserve naturelle, depuis le 1^{er} Janvier 2026, de toute la côte maritime et également la zone d'eau (appelée « les trous d'eau ») au niveau de la voie ferrée entre Yves et Le Marouillet. Ce n'est qu'une infime partie de ce que veut prendre la réserve naturelle, la zone des « 44 ha », va incessamment sous peu être prise dans le lot et sera donc inchassable.

Les nuisibles sont toujours présents sur nos terres : cette année nous comptons une trentaine de sangliers prélevés, c'est-à-dire une dizaine de plus que l'année passée et les ragondins toujours présents, leur prélèvement commence dès Mars.

L'ACCA a organisé des repas de fin de chasse appréciés de nos chasseurs, une cinquantaine d'entre eux ont répondu présents lors de l'invitation, avec la bonne humeur et la convivialité au rendez-vous.

Comme l'année précédente dans le cadre du projet « Nature Propre », nous avons réalisé une matinée ramassage de déchets sur les terres de la commune d'Yves. Le bord de mer étant pris en réserve naturelle, nous n'avons pas pu, ni voulu y accéder pour y faire un nettoyage. Un manque de mobilisation des personnes est à déplorer avec la venue de seulement vingt personnes dont la moitié faisait partie du bureau de chasse, mais malgré tout, nous avons ramassé 4 conteneurs à poubelle, soit environ 6 m³.

Nous organisons des événements au cours de cette année, notamment un loto en collaboration avec l'ACCA de St-Vivien, comme réalisé l'année passée, qui avait été un franc succès avec une bonne participation. La date pour cette année sera le 3 Mai. Les lots seront des bons d'achats LECLERC monnayables dans tous les LECLERC de France.

Cette année est également une année de changement, le bureau de chasse est ré-éligible avec les élections à l'Assemblée Générale qui se tiendra début Juin comme chaque année, une convocation sera envoyée à tous les chasseurs.

Nous vous souhaitons une bonne et belle période estivale sur notre patrimoine, malgré certaines restrictions instaurées depuis peu...

CREAT'YVES



Bonjour à tous, les années se suivent mais ne se ressemblent pas. Donc pour bien commencer cette nouvelle année, nous avons organisé un repas à "l'Air Marin". Pour ce premier RDV nous nous sommes retrouvées le matin, puis nous avons mangé toutes ensemble le midi. Et honnêtement, nous avons été reçues comme des reines.

Février a été un peu un coup dur pour toutes. Une de nos plus anciennes adhérentes a quitté Yves pour se rapprocher de sa famille dans le sud de la France. Marie, merci pour ton sourire, ta bonne humeur, ton humour et tes conseils ! Franchement tu vas nous manquer. Mars, c'est le mois des rencontres. Nous avons été invitées par l'association "Le chat libre" de Fouras pour leurs "Puces des Couturières". Nous avons été présentes sur les deux jours du week end, ateliers, échanges, partages et convivialité étaient de mise. Un grand merci à cette association pour son accueil.



Nous profitons de la Gazette Communale pour vous annoncer que pour le mois de juin, un nouvel atelier pour les enfants du village allait voir le jour. Alors à vos calendriers, on vous attend nombreux. Les inscriptions se feront comme pour l'atelier d'halloween via Helloasso, l'information circulera par le biais de l'école.

A bientôt, le bureau de Créat'Yves !



LES PETITES RAINETTES

Chers administrés, chers parents,

Pour l'année scolaire 2025-2026, la garderie s'inscrit dans la continuité et offre les services et l'organisation déployés ces dernières années.

Mais cette année marque l'arrivée de nouveaux bénévoles, et sera l'année de transition entre le bureau actuel et celui de l'année prochaine.

Grâce à l'engagement de ces nouveaux bénévoles, l'association entrevoit une pérennisation de la garderie. Nous les remercions chaleureusement, et soyez sûrs que nous les mettrons dans les meilleures conditions pour qu'enfants et parents puissent continuer à bénéficier de ce service.

Nous profitons de l'occasion pour rappeler l'importance du règlement ponctuel des factures, afin de garantir le bon fonctionnement de la garderie. Un suivi rigoureux des paiements et des relances génère un temps considérable et une gestion financière nécessaire au bon déroulement de nos activités.

Bien à vous,



L'Équipe des Petites Rainettes



LE RAYON DE SOLEIL

A TOUS LES RETRAITES de la commune d'YVES

L'association vous invite : vous avez envie de créer de nouvelles relations, d'élargir votre cercle de connaissances, ou bien au contraire vous vous sentez seul (e) ou isolé (e), venez nous rejoindre chaque mardi après-midi à la petite salle derrière la mairie.

L'association Rayon de Soleil sera heureuse de vous accueillir. Vous pourrez échanger avec les adhérents, trouver de nouvelles amitiés et pourquoi pas apporter des idées innovantes, tout en participant à des jeux de société. N'hésitez pas ! Venez et appréciez.... REJOIGNEZ-NOUS !!

Monique MAIRE - Présidente

CLUB PÉTANQUE

Le 13 mars dernier, l'**Association Pétanque et Palets d'Yves** s'est réunie pour la première assemblée du nouveau bureau :

Présidente : Marie Berthier 06 17 94 18 71

Secrétaire : Marie Gomez

Trésorier : Gilles Begoin 06 88 15 56 02

Vice-président : Jean-Luc Barillot

Secrétaire adjoint : Guy Bozom

Trésorier adjoint : Jacky Chevalier

Coordinateur organisation restauration, sponsors et dons : Manuel Pires

Membres actifs : Dominique Aupy, Paul Mamoun, Didier Pastureau et Yannick Lachaud.

Après avoir remercié l'équipe sortante et salué son dynamisme et son dévouement, la présidente a assuré les nombreux adhérents présents de sa volonté d'une continuité dans le même état d'esprit de simplicité et de convivialité, mais également d'une gestion rigoureuse et transparente et de prises de décisions collectives.

Les premières décisions portent sur : le nouveau logo,
une adresse mail : **asso.petanque.yves@gmail.com**
un groupe whatsapp : pétanque les boucholeurs.

Le premier tournoi du 11 avril a connu un franc succès malgré une météo capricieuse. La bonne humeur et la belle organisation de cette rencontre sponsorisée par le Bar Restaurant Boléro de Châtelailon-Plage ont permis d'entamer une belle saison.



CONCOURS 2026

Samedi 11 Avril : Doublettes montées
Samedi 9 Mai : Doublettes montées
Samedi 6 Juin : Doublettes montées
Samedi 27 Juin : Doublettes montées
Samedi 11 Juillet : Doublettes montées
Samedi 22 Août : Doublettes montées
Samedi 12 Septembre : à la mêlée,
réservé aux adhérents.



**LE MARAIS
EN SELLE**
CENTRE ÉQUESTRE

UN CENTRE ÉQUESTRE AU COEUR DU MARAIS

Depuis plus de 20 ans, le centre équestre Le Marais en Selle, propose une équitation tournée vers la nature, le respect du cheval et le plaisir de la transmission.

Balades en pleine nature, cours pour tous niveaux, stages enfants, tir à l'arc à cheval, ou encore chevauchées sur la plage : chaque activité est pensée pour offrir une expérience authentique, pédagogique et conviviale.



Nous trouver :

Centre équestre Le Marais en Selle

Ecurie du MAROUILLET, RN 137 - 17340 Yves

☎ Téléphone : 06 23 22 76 76

✉ Mail : lemaraisenselle@gmail.com



PROGRAMME DE L'ESAT

Événement Cheval & Diversité - Jeudi 21 mai 2026

Le centre équestre a le plaisir de reconduire, comme chaque année au mois de mai, son événement Cheval & Diversité, organisé en partenariat avec le Comité Régional d'Équitation.

Rendez-vous le jeudi 21 mai 2026 pour une nouvelle édition des Rencontres Cheval & Diversité.

■ Cet événement propose un concours d'équitation adaptée, ouvert aux personnes en situation de tout type de handicap, et vise à promouvoir l'équitation inclusive ainsi que la rencontre entre le cheval et le handicap.

■ La journée débutera à 10h00 avec des épreuves de maniabilité et de dressage, mettant en valeur la technique et la complicité entre cavaliers et chevaux.

■ Elle se poursuivra à 12h00 autour d'un déjeuner partagé, moment privilégié d'échanges et de convivialité.

■ Enfin, l'après-midi s'achèvera à 14h00 avec des spectacles et un temps festif, dont la traditionnelle chenille, symbole de la bonne humeur de l'événement. L'édition précédente avait rassemblé près de 100 cavaliers, offrant un moment fort en émotions et en partages, illustrant pleinement les valeurs d'inclusion portées par la manifestation.

■ Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes.

■ Un rendez-vous incontournable placé sous le signe du sport, du partage et de la diversité.



ESAT LE MAROUILLET - Château du Passage - 3 rue des Mouettes - Le Marouillet - 17340 YVES - TÉL. 05 46 56 30 04



Le Comité des Fêtes d'YVES, vient de renouveler son bureau.

Les animations prévues sur la commune pour cette année sont les suivantes :

- Journée Pêche le Dimanche 10 Mai 2026, à l'étang chez Rémy à Yves
- Le Vide-grenier le Dimanche 23 Août 2026, dans le bourg d'Yves
- Et d'autres manifestations sont prévues pour la fin d'année...



23 Août 2026 - VIDE GRENIER

Nous vous attendons nombreux et nombreuses, pendant nos manifestations. Toutes et tous, vous êtes les bienvenus pour devenir bénévoles.

Mélanie TEXIER
Présidente

06-59-84-63-61 - cdf17@laposte.net



Pour les Beaux Jours...

MOULES AU CHORIZO A LA PLANCHA

Ingrédients :

- 2 kg de moules de bouchot
- 150 g de chorizo
(doux ou fort, selon vos goûts)
- 2 échalotes
- 2 gousses d'ail
- 10 cl de vin blanc sec
- 2 cuillères à soupe d'huile d'olive
- 1 bouquet de persil frais
- Poivre noir du moulin



1. Préparer les ingrédients : Nettoyer et gratter les moules. Émincer les échalotes et l'ail. Couper le chorizo en petits dés ou en fines rondelles.
2. Faire revenir le chorizo : Dans une grande poêle, une cocotte ou directement sur une plancha à feu moyen, faire revenir le chorizo dans un peu d'huile d'olive pendant 2 à 3 minutes jusqu'à ce qu'il libère ses sucs.
3. Ajouter les aromates : Ajouter l'échalote et l'ail, puis faire suer quelques minutes sans colorer.
4. Cuire les moules : Ajouter les moules, arroser de vin blanc et couvrir (ou former une cloche de cuisson ou un saladier retourné sur la plancha). Cuire 5 à 6 minutes jusqu'à ce que les moules s'ouvrent.
5. Terminer et servir : Poivrer (ne pas saler, les moules le sont naturellement), parsemer de persil ciselé. Servir bien chaud avec du pain grillé ou des frites maison.

ACCOMPAGNEMENT :

Vous pouvez accompagner ce plat avec un vin blanc comme un BOURGOGNE ALIGOTE blanc ou bien MÂCON blanc mais aussi avec un rosé de type PROVENCE.

Côté Nature !

ZOOM SUR L'ASPERGE SAUVAGE

Les asperges sauvages pointent leur tige généralement en mars-avril, selon la météo de chaque année. Il faut être à l'affût pour les ramasser avant qu'elles ne poussent trop et deviennent alors trop amères. Une fois rentrés chez vous, il vous faudra juste les passer à l'eau pour les nettoyer des impuretés.



Comment bien reconnaître l'asperge sauvage ?

1. Couleur et texture : les asperges sauvages sont généralement de couleur vert clair et ont une texture ferme. ...
2. Taille : les pousses peuvent mesurer jusqu'à 30 cm de long mais sont souvent récoltées lorsqu'elles sont plus petites pour une texture plus tendre ;

Leurs propriétés diurétiques sont très célèbres en médecine naturelle. En consommant des asperges sauvages, nous apportons une grande quantité de potassium, d'acide folique et de fibres naturelles à notre organisme, ainsi qu'une substance, l'asparagine. Emincer les asperges, les faire revenir dans un peu d'huile d'olive, battre les œufs avec sel et poivre. Verser les œufs battus et faire revenir l'omelette des deux côtés. Déguster chaud en plat principal ou en apéro à partager, un vrai régal !

ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE D'YVES

ACCA YVES

Président par intérim : Jean-Patrice MANDIN
Tel : 06 80 24 40 69
jeanmandin17@orange.fr

UNAPEI 17

Centre équestre - ESAT le Marouillet
Responsable : Samantha GADRET
Tél : 05 46 56 10 02
esat.yves@unapei17.org

APEY (Asso Parents d'Elèves d'Yves)

Présidente : Gaëlle HUMBLLOT
Tel : 06 45 52 52 63
apeyves17@gmail.com

ARTOUR

Président : Victor POURRIOT
Secrétaire : Valérie VANDALE
assoartour@gmail.com

GYM VOLONTAIRE DU MAROUILLET

Présidente : Caroline DUTAUD
Les Boucholeurs - 17340 YVES
Tél : 05 46 56 37 31 ou 06 16 40 03 74

BANDA FESTA 17

Président : Damien BOURABIER
Tél : 06 19 79 73 98
Secrétaire : Steeven BOURABIER
Tél : 07 60 06 58 15
www.bandafesta17.com
bandafesta17@hotmail.com

L'EPICURE (Loc Carrelet de Pêche)

Président : Jean-Philippe DUPIN
Tél : 06 61 59 36 38

PETANQUE PALETS D'YVES

Président : Marie BERTHIER
29 avenue André Dublin
Tél : 06 17 94 18 71
asso.petanque.yves@gmail.com

COMITE D'ENTENTE DES ANCIENS COMBATTANTS ET PATRIOTES

Président : Jean POULIQUEN
Tél : 06 60 74 78 38
Secrétaire : Christian CHAUVET
Tél : 06 25 35 6712
Trésorière : Annick GOUDEY
Tél : 06 62 37 31 10

PISTONETTE

Président : Alain CHARPENTIER
Tél : 06 83 10 41 98
Secrétaire-Trésorière :
Pascale WEBER
Tél : 06 73 79 35 92
lapistonette@gmail.com

CREAT'YVES

Présidentes : Mylène et Laura
Tél : 06 65 70 10 87 ou 06 17 02 18 79
associationcreatyves@gmail.com

LES DIABLES ROUGES DES BOUCHOLEURS

Président : Mickel-Ange MARTEL
Tél : 06 03 68 26 02
diablerouges17@gmail.com

FIFTY-THREE TRIO

(Groupe de musique)
Président : M. Gérard GRIFFON
Tél : 05 46 56 31 10
53.trio@laposte.net

LE RAYON DE SOLEIL

Monique MAIRE - Tél : 06 63 24 46 10

LES PETITES RAINETTES

(garderie périscolaire)
Président : Gérard BLEIN
Le Marouillet
Tél : 06 87 55 94 96
les-petites-rainettes@live.fr

LE MARAIS EN SELLE

Président : Emmanuel MARTY
Le Marouillet
Tél : 06 23 22 76 76

RCA Radio Club Atlantique 17 Radios amateurs

Président : Christian AMAGNOU
Tél : 06 75 03 53 92
f4kky.canalblog.com
f4kky.rca17@orange.fr

PROTECTION CIVILE

Président : Victor BERNARD
Tél : 05 79 97 98 27
<https://protection-civile-17.org>
charente-maritime@protection-civile.org

TUDAF (Tous Unis pour Défendre l'Anse de Fouras et la Baie d'Yves)

Président : Serge PICHARD
Tél : 06 13 41 92 18
asso.def.anse.fouras@gmail.com
<https://tudaf.sitew.fr/>

COMITE DES FETES D'YVES

Président : Mélanie TEXIER
Tél : 06 98 33 52 51
cdf17@laposte.net

SOINS À LA PERSONNE

BERTHELOT VANESSA

Naturopathe
Tél : 06 76 81 49 55
Facebook : Entre Terres Et Nuages
Naturopathie itinérante

MG BIEN-ETRE

GUYON MÉLANIE
contact@melanieguyon.com
www.melanieguyon.com
8 rue du Maquis de Bir Hakeim
Espace Octopus
Naturopathe, Bien-être Intégratif
& Longévité

PLANET ' COUPE

Tél : 06 84 32 55 25
8 rue des Mouettes
Coiffure à domicile

JARDINI MÉLODIE

Tél : 06 71 13 64 85
www.psychologie-17.fr
Consultations de psychologie enfants,
adolescents et adultes (cabinet ou visio)

DURAND - PLAVIS MORGAN

Tél : 06 77 77 30 63
8 rue du Maquis de Bir Hakeim
Espace Octopus
Doctolib
mo.duplav@gmail.com
Ostéopathe D.O.

MENIELLE LÉA

Tél : 06 76 96 12 53
8 rue du Maquis de Bir Hakeim
Espace Octopus
Doctolib
meniellelea.chiropracteur@gmail.com
Chiropracteur

SERENUS DOMUS

YANN
Tél : 06 24 15 42 77
Les Boucholeurs
Ménage, bricolage, cuisine, jardinage

DITES LE AVEC LES ONGLES

LAGORGE MALORIE
Tél : 06 31 01 52 68
8 rue du Maquis de Bir Hakeim
Espace Octopus
Booksy
Prothésiste ongulière diplômée

ASSISTANTES MATERNELLES DE LA COMMUNE

BERNARD CHRISTINE
68 AVENUE DE LA CABANE
DES SABLES - LES BOUCHOLEURS
17340 YVES
Tél : 06 27 56 00 74

DESSAINT MYLÈNE
7 RUE MAURICE REYEZ - 17340 YVES
Tél : 06 65 70 10 87

GASNE SOPHIE
22 RUE DES MOUETTES - 17340 YVES
Tél : 06 03 58 74 89

GIRARD DELPHINE
4 RUE DU BLED LES BOUCHOLEURS
17340 YVES
Tél : 06 67 16 72 09

VARANCEAU SYLVIE
11A RUE DES SABLES
17340 YVES
Tél : 06 12 45 57 07

LES PROFESSIONNELS DE LA MER

ALLEAU CYRIL
BIANCHERI ANGELO
BOUDIER EMMANUEL
BRASSAUD LIONEL
BRUN JEAN-LOUIS
CHOLLET MAUD
COULON NATACHA
DENIS LOUIS
DEPENNE STÉPHANE
DESRAIS BRUNO
DUDOGNON OLIVIER
DURAND YVAN
EARL CAILLON-GATÉ
FLAC AUX HUITRES
GAEC COURPRIE
GUIGNET JEAN-MICHEL
HÉNAF AUDREY
**HUITRES DE LA
COTE D'EMERAUDE**
HUITRES STÉPHAN
LANDRY DIMITRI

LEMOIGNE FRANÇOIS
MADELEINE WILLIAM
MAGNAT ANTOINE
MARIÉ FANNY
MINEAU FABIEN
NOUREAU CORINNE
PERRON NADÈGE
PHILIPPE DAMIEN
PINEAU ARSÈNE
PONCY CHRISTELLE
PRÉVOT GRÉGORY
RONDET MICKAEL
ROUSSEAU AURÉLIE
ROUSSEAU MAURICE
SCEA LARGEAU-REDON
SCEA QUERRIEN
SOUBILLEAU SÉBASTIEN
STANKOWITCH EDDY
STANKOWITCH SERGE
SUBLARD CÉDRIC

RESTAURANTS ET HÉBERGEMENTS

LA HAVANE EVENT'S
M.DUPIN Jean-Philippe
07 72 51 96 35
Chemin de l'Oasis - Les Bouchôleurs
Complexe cubain

CHEZ MYLIA - Pizzeria
06 99 37 65 99
5 rue des Cormorans
Facebook : Chez Mylia

HUITRES PREVOST CHOLLET
Madame Maud CHOLLET
06 23 15 66 92
43 avenue André Dulin
www.huitre-prevost-chollet.fr
Dégustation et vente d'huîtres et moules

SAVEURS NACRÉES
Madame Fanny MARIÉ
06 74 59 15 47
34 rue du Port
www.huitres-saveursnacrees.fr
Dégustation et vente d'huîtres et moules

L'AMBIANCE CABANE
06 84 62 07 97
Rue de l'Océan
www.lambiancecabane.fr
Dégustation et vente d'huîtres et moules

L'AIR MARIN
05 46 56 18 15
Rue du Maquis de Bir Hakeim
Hôtel restaurant

GOUSSEAU PATRICK
05.46.56.44.00
La Platière - Chambres d'hôtes

BRUN MARYLINE
06.30.83.01.39 - Rue du Port Punay
Chambres d'hôtes

MÉCANIQUE AUTO ET BATEAU

GARAGE SP MOTORS
06 12 92 41 17
18 avenue des Trois Canons
Entretien, réparation et
diagnostic automobile

GARAGE PAULO AUTO
06 33 98 70 80
Les Fontaines
pauloauto@gmail.com
Mécanique automobile

HABITAT / BÂTIMENT

SARL PICARDAT FRÈRES
06 23 80 51 87 ou 06 49 22 18 12
Les Trois Canons
picardatfreres@gmail.com
Plomberie, pompe à chaleur,
climatisation, électricité, cloisons sèches

SCI 2BSA
Sylvain BARRAUD
06 85 25 08 23
8 rue du Maquis de Bir Hakeim
octopus.spacepro@gmail.com
Location de bureaux professionnels

SARL HUMBLLOT-ELEC
David HUMBLLOT
06 69 57 72 19
5 rue du Maquis de Bir Hakeim
humblotelec@outlook.fr
www.humblot-elec.fr
Electricité générale

ÖKOFEN
TROPINI Jérôme
05 46 87 31 78
8 rue du Maquis de Bir Hakeim
www.oekofen.com/fr-fr/chau-
diere-a-pellets-oekofen/
Fabricant et fournisseur de chaudières
à granulés

A.D.M RODRIGUES PEDRO
06 13 76 11 64 ou 05 46 55 01 14
10 rue du Tilleul
adm17@orange.fr
Assainissement Dépannage
Maintenance

ANKENBRAND DIETER
05 46 37 16 53
17 rue de l'Océan
Peinture

ANTONUTTI CHRISTINE SARL LEVEQUE- BRIDIER
05 46 56 33 68
86 avenue de la Cabane des Sables
Ravalement

ARDOUIN RODOLPHE
05 46 56 09 66
13 rue des Courlis
Maçonnerie

ARGENTIERI SARL ARGENTIERI NICOLAS
06 18 29 58 27
www.argentieri-17.fr
nicolas.argentieri@orange.fr
Serrurerie, métallerie et menuiserie

ATELIER LV CONCEPT LAMOUREUX Valentin
06 73 04 86 41
1 rue des Cormorans
atelierlvconcept@sfr.fr
Carrelage, faïence, mosaïque, neuf et occasion

ENTREPRISE BELLY
BELLY Christophe
06 07 40 06 27
12 rue du Tilleul
Christophe.belly@neuf.fr
Carrelage, mosaïque

BOBEAU LUDOVIC ELECTRICITÉ SARL B.L.E
06 59 83 90 25
12 bis rue du Tilleul
sarl.ble@free.fr
Electricité Générale Domestique et Industrielle, plaquiste

BOISSELEAU THIERRY
05 46 56 95 04
06 82 44 17 46
32 rue du Noyer
Peinture

CHUBILLEAU FABIEN [AAS]
06 98 22 88 89
10 rue des Cormorans
Maçonnerie

GMC CONSTRUCTION [SARL]
M. GONÇALVES
06 27 14 07 68
Voutron
Maçonnerie

SARL LEVEQUE- BRIDIER
05 46 56 34 07
37 rue des Cormorans
contact@levequebridier.fr
www.leveque-bridier.fr
Charpente, Menuiserie
leveque-bridier@orange.fr

MENUISERIE JUDIC
06 72 38 16 45
27 A rue du Maquis de Bir Hakeim
olivier.judic@orange.fr
Agencement escaliers charpente bois alu PVC neuf et rénovation

TARJOT MENUISERIES
M. Patrick TARJOT
06 04 53 31 31
8 rue des Mouettes
p.tarjot@gmail.com
Menuiserie PVC, ALU, BOIS, porte de garage, volets, store...

SOCIÉTÉ DE SERVICES : ET DIVERS

DYNAMIZ
05 46 45 96 99
1 rue des de la Résistance
contact@dynamiz.fr
www.dynamiz.fr
Objets et textiles publicitaires, cadeaux d'affaires.

SABRINA BELLY PHOTOGRAPHY
Sabrina BELLY
06 65 02 04 13
Facebook/Instagram :
Sabrina Belly Photography
sabrina.tutu@sfr.fr
Portrait, grossesse, enfant, nouveau-né, lifestyle, famille, extérieur ou intérieur.

CÔTES & NATURE
Valérie GALBOIS
07 62 49 01 94
Les Bouchôleurs
https://www.cotesetnature.fr
valerie@cotesetnature.fr
Créatrice d'intérieur Archi Déco
Lien Social pour les Séniors

LA BICYCLETTE D'OLIVER
M. Olivier MESTRE
06 64 29 13 81
3 rue du 11 Novembre
Le Bourg d'Yves
labicyclettedoliver@gmail.com
Entretien, réparation, conversion de vélo en VAE et location de vélos sur place ou à domicile

EARL LA CABANE DES OIES
M. Benjamin RAMADE
07 68 20 79 06
Ferme de La Cabane des Oies
Voutron
Facebook :
GAEC La cabane des oies
Vente de viande de bœuf race limousine conditionnée sous vide en colis de 10kg
GEMINI ORGANISATION
Virginie BIENFAIT
06 15 66 58 33 - Yves
virginie@gemini-organisation.com
Organisation maison

CYCLO BOUCHO
06 23 48 01 23
39B avenue André Dulin
Les Bouchôleurs
Location de vélos Hommes Femmes Enfants

SAS SDVB
M. FORT Vincent
09 86 20 32 15
06 63 20 58 97
37 rue des Cormorans
Le Marouillet
www.lescoupsdecoeurde vinscent.com
Distributeur exclusif du vin de Bordeaux « Château Bellevue La Mongie »

MONRESEAU-IMMO.COM
RICHARD Xavier
06 60 13 62 41
x.richard@monreseau-immo.com
www.monreseau-immo.com
Conseiller immo indépendant, vente de terrains, appartements, maisons.

ATELIER CERAMIQUE
ROBERT Sylvie
06 22 42 63 76
13 rue des de la Résistance
www.stage-raku.com
Céramiste, cours, stage, découverte du Raku

V17 - M. TARDIVEL
05 46 56 96 96
Fief des vignes
alexandre@v17.fr
Commerce Camping-cars

HARIZZI JAMILA
06 74 07 52 22
Lotissement des Carrelets
Cabinet conseil RH, Recrutement, Bilan de compétences

UNAPEI 17 ESAT ÉQUESTRE
05 46 56 30 04
Le Marouillet
Centre équestre, foyer d'hébergement

MARAIS EN SELLE
05 46 56 67 96
Le Marouillet
Centre équestre

CLAIRE
07 68 07 38 02
Bourg d'Yves
sonatine17@proton.me
Cours de Piano

MULTISERVICES LEFAY VINCENT
06 65 13 10 53
14 rue des Mouettes
vincent.lefay69@gmail.com
Entretien de votre habitat

MARTINEAU TRISTAN
06 47 02 50 56
10 rue de la Carrière
t.martineau@hotmail.fr
Travaux paysagers, terrassement, maçonnerie, rénovation

HUREL SOPHIE
06 78 54 05 16
www.sophie-hurel.com
sophurel@yahoo.fr
Photographe Mariages, illustrations, reportages

NAYL ISABELLE
06 42 18 64 89
10 avenue de la Cabane des Sables
Soutien Scolaire et Universitaire
Enseignement Littéraire

« NOTRE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE »

Au lendemain de la tempête XYNTHIA qui a ravagé nos côtes, la commune d'Yves a souhaité tirer les leçons de cette catastrophe naturelle et mettre en place un système d'alerte à la population Yvéenne.

Afin de pallier les problèmes d'alerte aux populations face aux évènements naturels graves et imprévisibles, la Commune a souhaité élaborer un Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S.).

Ce plan a pour objectif à la fois de prévenir les Yvéens et Yvéennes, ainsi que les habitants occupant une résidence secondaire, en cas d'alerte, mais aussi de relayer l'information et de mobiliser les acteurs (élus et agents communaux notamment).

Pour ce faire, la Commune a notamment opté pour un système de « Télé Alerte » qui prévient individuellement tout citoyen par le biais du téléphone fixe ou portable. Le système utilise l'annuaire téléphonique et est mis à jour en fonction des retours de formulaires ou d'éventuels changements de numéros signalés en mairie. Cependant ce répertoire n'est pas complet. Vous pouvez nous aider en nous indiquant vos coordonnées téléphoniques figurant en liste rouge, vos numéros de portable. Bien sûr ce listing ne sera utilisé que pour l'alerte et sera déclaré à la CNIL et restera confidentiel. Afin de vérifier l'efficacité de cet outil, des exercices d'alerte seront organisés régulièrement.

Par souci de réactivité et afin d'anticiper au mieux l'éventualité d'une catastrophe naturelle, nous vous demandons de bien vouloir compléter la fiche ci-après en indiquant vos coordonnées.

Cette fiche devra ensuite être transmise en Mairie :

- ➔ Par Mail : mairie-yves@wanadoo.fr
- ➔ Par la poste : Mairie - Le Marouillet - 17340 YVES
- ➔ Ou déposée à l'accueil de la Mairie

**Nous vous remercions de votre compréhension et de votre participation.
La sécurité est l'affaire de tous !**

COMMUNE D'YVES

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE PLAN D'ALERTE

DÉCLARATION DE :

Nom : _____

Prénom : _____

Demeurant à Yves, Adresse :

Déclare :

Mon numéro de téléphone : _____

Mon numéro de téléphone (liste rouge) : _____

Mon numéro de portable : _____

Autorise la Commune à m'adresser, sur ces numéros, les alertes concernant uniquement des évènements pouvant mettre, à l'adresse ci-dessus déclarée, mes biens, ma famille ou moi-même en danger.

Autorise la Commune à transmettre ces informations à l'entreprise qui sera chargée de la mise en œuvre de l'alerte.

M'engage à transmettre ces alertes, autant que je le pourrai, à mes voisins et à toutes personnes susceptibles de ne pas être joignables.

Fait le / / à

Signature :

**COUPON À RETOURNER
À LA MAIRIE**



CONDUITE A TENIR EN CAS D'ALERTE MÉTÉOROLOGIQUE

La Commune d'Yves s'est dotée d'un Plan Communal de Sauvegarde définissant sous l'autorité du Maire l'organisation prévue pour faire face à un événement consécutif à des risques majeurs connus en assurant l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population. Les principaux risques référencés sur la commune sont :

- inondation par érosion et submersion marine,
- tempête,
- transport de matières dangereuses.

Vous trouverez ci-dessous, l'introduction que vous entendrez lors de l'appel d'alerte téléphonique qui vous sera envoyé, ainsi que la marche à suivre selon le degré de l'alerte.

Contenu du message d'introduction :

« ALERTE METEOROLOGIQUE »

« Monsieur Le Maire vous laisse un message »

« Appuyer sur n'importe quelle touche pour l'écouter.

ALERTE ORANGE

Passage du véhicule de la commune donnant des consignes

- 1 - Je ferme les volets, portes et fenêtres. Je bouche les soupiraux, aérations pouvant être atteints par l'eau. Des batardeaux, sacs de sable peuvent servir à sécuriser les ouvertures les plus exposées aux infiltrations.
- 2 - Si je n'ai que des volets électriques, j'en conserve un ouvert.
- 3 - Je surélève les appareils ou meubles au rez-de-chaussée.
- 4 - Je range les objets susceptibles de faire des dégâts dans les jardins et j'amarré les cuves ou objets.
- 5 - Je rassemble dans un endroit sûr un pack sécurité contenant une lampe de poche, une radio à piles, de l'eau, des vêtements chauds, quelques vivres, les papiers importants, les médicaments et traitements quotidiens, ainsi que de l'argent.
- 6 - Je vais garer mes véhicules sur un point haut (Bourg d'Yves, Voutron, parking de la salle des Fêtes du Marouillet...)

ALERTE ROUGE

Passage du véhicule de la commune donnant des consignes par haut-parleur

- 1 - Je suis les consignes de l'alerte orange

Consignes spécifiques à l'alerte rouge :

- 2 - Je ne vais pas chercher mes enfants à l'école, ils y sont en sécurité.
- 3 - Je reste confiné dans mon habitation.

Consignes spécifiques à l'alerte rouge avec risque de submersion :

- 4 - Si je dispose d'un étage, je m'y réfugie. Si je n'ai pas d'étage, je suis scrupuleusement les consignes données par les autorités, le Maire, les gendarmes ou les pompiers.

Après l'inondation :

- 1 - Je pompe l'eau de manière progressive. J'aère, je désinfecte et chauffe dès que possible.
- 2 - Avant de rétablir l'électricité, je m'assure que mon branchement individuel ait été vérifié par les services d'EDF. Je fais vérifier mon installation intérieure par un professionnel.
- 3 - Je porte attention à la présence de moisissures qui peuvent entraîner des problèmes de type respiratoire.

AFIN QUE L'ALERTE VOUS SOIT COMMUNIQUEE, PENSEZ A NOUS INFORMER DE TOUT CHANGEMENT D'ADRESSE OU DE NUMERO DE TELEPHONE POUR QUE L'ON PUISSE METTRE A JOUR LE FICHIER VIAPPEL.